



## **« Construire de meilleures relations professionnelles avec Process Communication Model® »**

### Public :

Directeurs et managers

### Prérequis :

Aucun

### Durée de formation :

14 heures

2 jours

### Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 73 46 17 16 ou par email :  
jeanfrancois.gyss@sameno.fr

### Objectifs :

Maîtriser le Process Communication Model pour une communication professionnelle efficace, la gestion des conflits et l'adaptation aux différents profils.

### Moyen et modalité :

En présentiel

Alternance de théorie et de pratique

### Moyens Techniques :

Tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard, manuel de cours, jeux pédagogiques

### Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Document actualisé le 13/12/2023



### Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire écrit

### Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

### Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire"

### Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

### Handicap :

Toutes les formations dispensées à SAMENO sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

#### **AGEFIPH**

Apolline Givaudan Odile Poisson  
07 84 00 83 14  
formation-bretagne@agefiph.asso.fr

#### **MDPH**

MDPH 22 3 rue Villiers de l'Isle Adam CS50401 22194 PLERIN CEDEX  
02.96.01.01.80  
mdph@mdph.cotesdarmor.fr

#### **CAP EMPLOI**

Z.A.C. de la Beauchée 12 rue des Champs de Pies  
22000 - Saint-Brieuc  
Tel : 02 96 62 33 33

#### **Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés**

Association APAJH des Côtes d'Armor  
84 Rue de la République 22000 Saint-Brieuc

Document actualisé le 13/12/2023



### Le Prix :

659€ / participant

### Contact :

GYSS Jean-François  
jeanfrancois.gyss@sameno.fr  
06 73 46 17 16

### QUELQUES CHIFFRES :

1 promotion	Taux de satisfaction :  100%	Taux de réussite :  100%
----------------	---------------------------------------	-----------------------------------

Document actualisé le 13/12/2023



# « Construire de meilleures relations professionnelles avec Process Communication Model® »

## PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

**MODULE 1 :** Maîtriser les concepts fondamentaux de la PCM®

**Durée :** 2 heures

**Objectif :** Maîtriser le champ d'application du Process Communication Model®

Chapitre 1 : Définir ce qu'est Process Communication Model®

Chapitre 2 : Identifier l'historique du modèle et des différents domaines d'application

...

Évaluation Module 1

**MODULE 2 :** Identifier les différents types de personnalité en PCM® pour comprendre les fonctionnements de chacun

**Durée :** 3 heures

**Objectif :** Maîtriser l'identification des différents profils de communicants

Chapitre 1 : Identifier ce qu'est une Structure de Personnalité

Chapitre 2 : Utiliser les Profils PCM® pour s'appuyer sur les points forts et développer son potentiel

...

Évaluation Module 2

**MODULE 3 :** Adapter sa communication aux différents Types de Personnalité PCM®

**Durée :** 3 heures

**Objectif :** Maîtriser les différentes approches en communication et sélectionner la plus pertinente dans le contexte

Chapitre 1 : Maîtriser les différents mécanismes de la communication

Chapitre 2 : Adopter des comportements cohérents et choisir le bon canal en fonction de mes interlocuteurs

...

Évaluation Module 3

**MODULE 4 :** Identifier les leviers de motivation de chaque Type de Personnalité PCM® et maîtriser leurs enjeux

**Durée :** 3 heures

**Objectif :** Maîtriser les leviers de motivation et leur fonctionnement

Chapitre 1 : Distinguer les conditions d'efficacité

Chapitre 2 : Identifier les sources de motivation

Chapitre 3 : Nourrir les Besoins Psychologiques

Document actualisé le 13/12/2023



...  
Évaluation Module 4

**MODULE 5 :** Repérer les signaux précurseurs de tension ou de conflits naissants et les désamorcer

**Durée :** 3 heures

**Objectif :** Maîtriser la gestion de conflits dès les premiers signes annonciateurs

Chapitre 1 : Repérer les manifestations de la Mécommunication

Chapitre 2 : Rétablir une communication efficace

...  
Évaluation Module 5

Document actualisé le 13/12/2023

SAMENO 15 Résidence le Dillec - 22300 - ROSPEZ – Siret : 90512758500016 – Enregistré sous le n°53 22 09300 22 auprès du préfet de région : Bretagne – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 70.22Z – TVA : FR75905127585 – RCS : ROSPEZ 905 127 585 R.C.S. Saint-Brieuc – Capital : 3000 € – Tel : 06 73 46 17 16 – Email : jeanfrancois.gyss@sameno.fr – Site internet : <https://www.sameno.fr/>



## CV du formateur

# Gyss Jean-francois

jeanfrancois.gyss@sameno.fr

06 73 46 17 16

### Formations :

- Diplôme d'Université de Médecine Méditation et Neurosciences : Formation continue - Université de Strasbourg – 2022-2023
- Certification Process Communication Model® : Kahler Communication France - 2020
- Certification Communication Bienveillante Appliquée : Enfant Mode d'Emploi Canada – 2017-2018
- Cursus coach agile : Orange Campus - 2017
- Cursus management d'équipe : Orange Campus - 2013
- Diplôme d'ingénieur Telecom Physique Strasbourg Physique du vivant 1998-2000
- DEA Biomécanique 1999-2000
- Anglais : Bilingue 1 an au Canada et USA - TOEIC : 930 /990

### Expériences professionnelles :

#### Fondateur de Sameno – [www.sameno.fr](http://www.sameno.fr)

Novembre 2021 – aujourd'hui → Éveiller les consciences avec le Jeu du Tao, la Communication Bienveillante Appliquée et Process Communication Model®

✓ Conseil et formation, accompagnement sur mesure

#### Change manager et coaching agile - Orange

Avril 2017 – Décembre 2023 → Créer les conditions favorables pour chacun et pour l'entreprise

✓ Accompagnement de projets de transformation pour une entité de 1200 personnes en France, Pologne, Roumanie, Égypte et Inde

✓ Ingénierie pédagogique pour Orange Campus

#### Responsable d'équipes - Orange

Février 2014 – Mai 2022 → Cultiver les talents et leurs idées

✓ Management d'équipes d'Orange Innovation sur l'évolution des services de communication mobile puis sur l'évolution des réseaux de transport optique vers le logiciel, l'automatisation et l'IA

#### Responsable de programmes d'innovation - Orange

Janvier 2009 – Décembre 2016 → Commercialiser des innovations et éclairer la stratégie

✓ Gestion d'un portefeuille de projets d'innovation ~10 M€

✓ Dossier stratégique des impacts de la 4G pour le COMEX

#### Ingénieur recherche et développement - Orange

Janvier 2002 – Décembre 2008 → Développer et apporter une expertise technique

✓ Développement et déploiement de services vocaux à base de reconnaissance vocale en langage naturel

✓ Standardisation et orateur lors de conférences internationales, Audit hotline d'Orange Espagne, Dépôt de brevets

#### Service civil à l'Olivier – communauté de l'Arche

Octobre 2000 – Septembre 2001 → Devenir conscient de mon humanité et de la beauté de chacun

✓ Assistant en foyer de vie et en ESAT auprès de personnes avec un handicap dans un contexte multiculturel

#### Cognitive and Neural Systems, Boston University

Février 2000 – Septembre 2000 → Publication : "Perceptual plasticity in spatial auditory displays"

✓ Étude de la neuroplasticité dans la perception du son en 3D

✓ Réalisation d'un protocole expérimental de mesure

### Domaine de compétences :

- Ingénierie pédagogique
- Management,
- Management du changement,
- Leadership
- Communication professionnelle

Document actualisé le 13/12/2023



# ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de SAMENO en matière d'accessibilité numérique.

## 1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, SAMENO a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

## 2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de SAMENO, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

## 3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 13/12/2023



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

## Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

## Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « SAMENO » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « SAMENO » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « SAMENO », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « SAMENO ».

## Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « SAMENO » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « SAMENO » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « SAMENO », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « SAMENO » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « SAMENO » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

## Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

Document actualisé le 13/12/2023





- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

### **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « SAMENO » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « SAMENO ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

### **Confidentialité et communication**

« SAMENO », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « SAMENO » au Client. « SAMENO » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « SAMENO » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « SAMENO » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « SAMENO »
  - conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.
- Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « SAMENO » ou par voie électronique à : « SAMENO ». En particulier, « SAMENO » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « SAMENO » s'engage à effacer à l'issue des exercices

Document actualisé le 13/12/2023



toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

### **Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de SAINT-BRIEUC sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 13/12/2023

SAMENO 15 Résidence le Dillec - 22300 - ROSPEZ – Siret : 90512758500016 – Enregistré sous le n°53 22 09300 22 auprès du préfet de région : Bretagne – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 70.22Z – TVA : FR75905127585 – RCS : ROSPEZ 905 127 585 R.C.S. Saint-Brieuc – Capital : 3000 € – Tel : 06 73 46 17 16 – Email : jeanfrancois.gyss@sameno.fr – Site internet : <https://www.sameno.fr/>